

La définition retenue par le groupe réuni par la SFAP

La sédation est la recherche, par des moyens médicamenteux, d'une diminution de la vigilance pouvant aller jusqu'à la perte de conscience. Son but est de diminuer ou de faire disparaître la perception d'une situation vécue comme insupportable par le patient, alors que tous les moyens disponibles et adaptés à cette situation ont pu lui être proposés et/ou mis en oeuvre sans permettre d'obtenir le soulagement escompté.

La sédation (...) peut être appliquée de façon intermittente, transitoire ou continue.

Il est recommandé :

- ☐ de ne pas qualifier le terme de sédation (sédation terminale ; sédation palliative ; sédation d'accompagnement, etc.) ;
- ☐ de contextualiser le terme de sédation : sédation dans la pratique des soins palliatifs, sédation en phase palliative ; sédation en phase terminale, etc.

Dans la pratique des soins palliatifs, les visées de la sédation peuvent être :

- Une somnolence provoquée chez une personne qui reste éveillable à la parole ou tout autre stimulus simple.
- Une perte de conscience provoquée qui peut se décliner en :
 - . Coma provoqué transitoire, (sédation intermittente)
 - . Coma ☐ provoqué non transitoire (sédation prolongée).

« Si le médecin constate qu'il ne peut soulager la souffrance d'une personne, en phase avancée ou terminale d'une affection grave et incurable, qu'elle qu'en soit la cause, qu'en lui appliquant un traitement qui peut avoir pour effet secondaire d'abrégé sa vie, il doit en informer le malade, la personne de confiance, la famille ou, à défaut, un des proches. La procédure suivie est inscrite dans le dossier médical »



- 1) L'acte en lui-même doit être bon ou moralement neutre. Il ne doit pas être interdit.
- 2) Le mauvais effet doit être prévisible mais non être intentionnel ou approuvé. Il est simplement permis.
- 3) Le bon effet provient directement de l'action et ne résulte en rien de l'effet mauvais
- 4) L'effet mauvais doit être risqué pour une raison proportionnellement grave. Le rapport bénéfice/risque doit être acceptable

